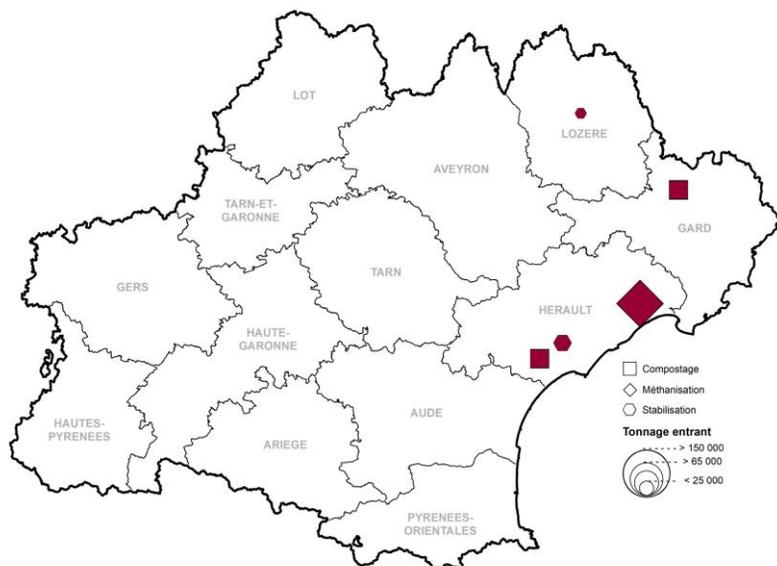


5 Installations de pré-traitement
341 909 tonnes entrantes*
402 200 tonnes autorisées
dont **362 200** dédiées aux OMR

Les Installations de Pré-traitement



Cette fiche présente les installations de « pré-traitement » d'ordures ménagères résiduelles (OMr). Ce type de pré-traitement revient à effectuer un tri sur les OMr permettant d'extraire, d'une part, les matériaux recyclables (plastiques, métaux, verre, carton ou bois selon les installations) et, d'autre part, la fraction fermentescible afin de produire du compost. 5 installations d'Occitania sont ici présentées :

- ♦ 2 tris mécano-biologiques, 1 dans l'Hérault et 1 dans le Gard, liés à des plateformes de compostage (à noter la fermeture de l'installation de tri mécano-biologique de Beaucaire en 2020 qui sort donc du panel d'enquête) ;
- ♦ 1 tri mécano-biologique lié à une unité de méthanisation, dans l'Hérault, qui produit du compost à partir d'OMr et également à partir de déchets organiques. Une partie des refus de tri sont utilisés en production de CSR. De l'électricité et de la chaleur sont également produites à partir du biogaz généré lors de la méthanisation.
- ♦ 2 tris mécano-biologiques permettant la stabilisation des OMr, dans l'Hérault (Montblanc) et en Lozère (Badaroux). Ce procédé permet de réduire les tonnages enfouis et de diminuer la production de biogaz. En Lozère, les OMr et les boues de STEP sont compostées puis stockées en ISDND. Une partie de la fraction non-organique sert à produire du CSR. Dans l'Hérault, les OMr sont méthanisées, stabilisées puis stockées en ISDND.

La répartition des installations de pré-traitement d'ordures ménagères résiduelles, en Occitania, et leurs tonnages entrants en 2022

Flux entrants : 341 909 tonnes – Ordures ménagères résiduelles et déchets organiques



Type de producteurs des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2022



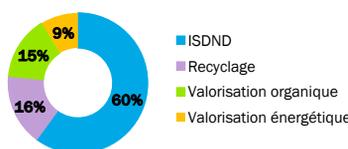
Typologie des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2022

Les types de déchets entrants sur les unités de pré-traitement dépendent du processus de l'installation et des collectes en place sur le territoire. Ainsi, sur les 2 « tris mécano-biologiques » liés à des plateformes de compostage, l'un a comme déchets entrants uniquement des ordures ménagères résiduelles (OMr) et l'autre, des OMr ainsi que des déchets verts, broyés sur site. L'unité de méthanisation avec « tri mécano-biologique » reçoit, quant à elle, également des OMr, d'une part, et d'autre part, des déchets alimentaires, qui proviennent pour 85 % des entreprises de la grande distribution et pour environ 15 % des ménages (ainsi que des déchets verts, utilisés dans le processus de compostage).

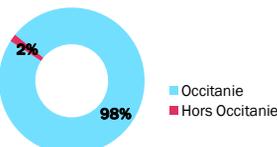
L'unité de stabilisation de l'Hérault reçoit uniquement des OMr (une ligne dédiée aux déchets alimentaires prévue, mais étant non-fonctionnelle en 2022) et celle de la Lozère reçoit des OMr ainsi que des boues de station d'épuration.

Au global, 303 kt d'OMr sont passées par des installations de pré-traitement en 2022, 26 kt de déchets verts, 11,6 kt de déchets alimentaires ainsi que 216 tonnes de boues de stations d'épuration. Les déchets entrants sur ces installations proviennent quasi exclusivement de la région Occitania (99,6%).

Flux sortants : 262 906 tonnes – Matériaux recyclables, compost et résidus de traitement



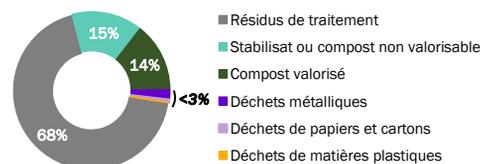
Destination des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022



Destination géographique des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022

69% des flux sortants des 5 installations de pré-traitement sont dirigés vers des filières d'élimination (ISDND ou incinération). Il s'agit des résidus/refus de traitement (160 kt) et des déchets stabilisés (17 kt). Comme en 2020, la quasi-intégralité de ces 177 kt de déchets résiduels est, en 2022, traitée par des installations d'Occitania. La valorisation matière et organique concerne 31% des flux sortants des « tris mécano-biologiques ». Ces derniers ont, en effet, permis la production de 38 kt de compost et le recyclage de 5 kt de métaux et de 1,6 kt de papiers / cartons. Ce recyclage se fait en France ou en Espagne, soit directement, soit après une nouvelle opération de tri.

A noter que ce taux de valorisation ne prend pas en compte la fraction sèche des OMr de l'unité de stabilisation de Lozère (quelques milliers de tonnes), ces résidus de traitement étant envoyés vers un centre de tri, qui permet d'extraire les plastiques, les métaux et le bois, notamment utilisés en fabrication de CSR. Au global, les 5 tris mécano-biologiques ont ainsi permis d'éviter l'élimination d'environ 91 kt d'OMr.



Déchets et sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022

